



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Inventaire des rapaces forestiers dans l'ENS du Mont St-Rigaud

2024



Avec le soutien de



HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Version	Date	Commentaire
1.0	21/10/2024	Rédaction initiale
1.1	15/11/2024	Relecture

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Prospections	Aurélien Salesse, chargé de mission
Rédaction	Aurélien Salesse, chargé de mission
Relecture et validation	Paul Adlam , Chargé de mission

STRUCTURE

LPO Rhône

100 rue des Fougères

69009 LYON

SOMMAIRE

1 CONTEXTE DE L'ETUDE..... 1

1.1 Objectifs..... 1

1.2 L'ENS du Mont St-Rigaud..... 1

2 METHODOLOGIE..... 2

2.1.1 Espèces ciblées 2

2.1.2 Recherche de territoires..... 3

3 RESULTATS DES INVENTAIRES..... 7

3.1 Espèces observées 7

3.2 Statuts des espèces cibles 10

3.2.1 Aigle botté 10

3.2.2 Autour des palombes..... 10

3.2.3 Circaète jean-le-Blanc 11

3.3 Autres rapaces forestiers nicheurs dans le massif du St-Rigaud..... 13

3.3.1 Bondrée apivore..... 13

3.3.2 Buse variable..... 14

3.3.3 Epervier d'Europe 14

3.4 Autres espèces forestières nicheuses hors zone d'étude 16

3.4.1 *Busard St-Martin*16
3.4.2 *Grand corbeau* 17

4 PROPOSITIONS D’ACTIONS 18

4.1 Recherche de nids de rapaces en hiver..... 18
4.2 Rencontre avec les propriétaires..... 18

5 CONCLUSION 19

1 CONTEXTE DE L'ETUDE

1.1 Objectifs

Le but des prospections de terrain réalisées au printemps 2024 était la recherche des rapaces diurnes forestiers au sein de l'ENS du Mont Saint-Rigaud. Les comportements révélateurs d'une nidification ont été scrutés avec attention, et spécifiquement ceux de trois oiseaux particulièrement rares, discrets et/ou menacés dans le Beaujolais vert : l'Aigle botté, l'Autour des palombes et le Circaète Jean-le-Blanc.

1.2 L'ENS du Mont St-Rigaud

Le massif du St-Rigaud est le point culminant du département du Rhône, atteignant l'altitude de 1009m.

Couvert en quasi-totalité de boisements, ce massif joue un rôle particulier pour la conservation des oiseaux forestiers dans le Beaujolais vert. Bien que la grande majorité des boisements soient représentés par des plantations de pin Douglas, peu propices à la nidification des rapaces, la zone étudiée abrite quelques milieux forestiers de qualité (Hêtraies, Pinèdes, Chênaies, Charmaies, boisements mixtes).

2 METHODOLOGIE

2.1.1 Espèces ciblées

Si l'ensemble des rapaces a été recensé, 3 espèces ont été particulièrement scrutées pendant les prospections.

L'Aigle botté est un petit aigle forestier chassant uniquement des oiseaux. Très discret, il apprécie particulièrement boisements feuillus pour nicher (chênaies). La présence d'une population avec plusieurs couples nicheurs en Saône-et-Loire, renforce les soupçons de nidification dans le Beaujolais vert.



Figure 1 : Aigle botté

© Christophe D'Adamo



Figure 2 : Circaète Jean-le-Blanc

© Guillaume Brouard

Le Circaète Jean-le-Blanc est un grand rapace spécialisé dans la chasse aux reptiles. Il occupe de grands territoires alternant des bois et des secteurs ouverts (landes, friches, prairies...) et recherche des boisements de Pin pour installer son nid. Dans le Rhône plusieurs couples sont connus et l'espèce est régulièrement observée.

L'Autour des palombes est un rapace discret qui sort rarement du couvert des arbres, si ce n'est lors des parades en début de saison. Ce super-prédateur chasse des proies allant jusqu'au Pigeon ramier et a besoin de surfaces forestières vastes d'un seul tenant et de gros arbres feuillus pour installer son nid.



Figure 3 : Autour des palombes

© Alexandre Roux

2.1.2 Recherche de territoires

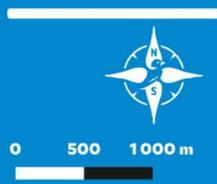
Les territoires de rapaces diurnes ont été recherchés en se positionnant à des points de vue permettant de couvrir un large panorama (= spot). Des spots permettant de couvrir les différents secteurs des massifs étudiés ont été recensés en premier lieu.

Les spots visités à chaque session de prospection varient en fonction de l'espèce visée et des milieux présents. Par exemple, le point proche de Propières permettait de surveiller de grandes surfaces de friches forestières utilisées par le Circaète pour chasser, alors que le point de Chénelette permettait de surveiller des boisements feuillus en face Est du St-Rigaud et à la Roche d'Ajoux.

Points d'observation suivis

Légende

- Spots
- Zone d'étude



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Conception : Aurélien SALESSE (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)
 Date de réalisation : 2024-10-17

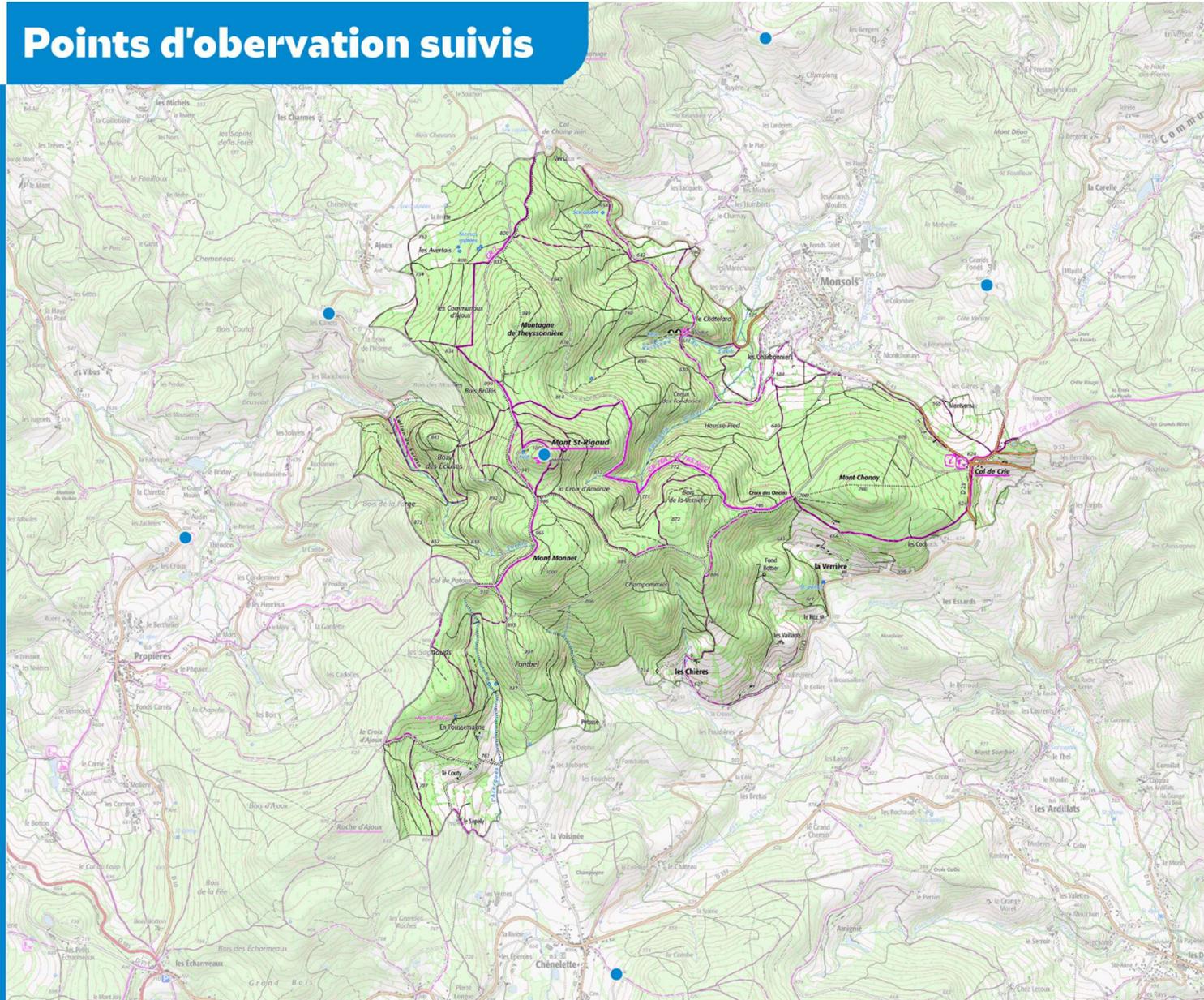


Figure 4 : Spots suivis

Les espèces ciblées ont été différentes en fonction de la saison. Le graphique suivant résume les périodes d'activités des espèces et les dates des différentes prospections.

A chaque sortie, des comportements indiquant spécifiquement une nidification probable ou certaine sont recherchés, mais les 4 comportements suivants ont été guettés en priorité tout au long de la saison :

- En début de saison, les **parades nuptiales** sont un bon moyen d'identifier des couples nicheurs de certaines espèces discrètes comme l'Aigle botté ou l'Autour des palombes. Les oiseaux sont alors bruyants et volent à découvert.
- **Un oiseau transportant des branchages** est un autre indice solide de nidification puisqu'il est synonyme de construction d'un nid. Ce comportement est recherché surtout après la parade mais pas seulement, puisque la Bondrée apivore ajoute des branchages verts sur le nid tout au long de la saison. Dans le cas du Circaète, un oiseau posé bien en vue sur un arbre en début de saison est aussi un indice de territoire occupé avec un nid tout proche.
- Le **transport de nourriture** est un indice plus fort encore, puisqu'il implique la présence de jeunes à nourrir. Au fur et à mesure de la croissance des jeunes, ce sont les deux adultes qui peuvent faire des allers/retours au nid. C'est un signe de nidification certaine.
- **L'observation de jeunes volants** tout juste sortis du nid est l'indice le plus fort pouvant être détecté. Les jeunes à peine sortis du nid quémangent parfois la nourriture bruyamment, comme chez l'Autour des palombes.

Au total, 15 sorties de prospection ont été réalisées par un salarié de la LPO au cours de la saison. A cela s'ajoute une sortie avec des bénévoles de la LPO réalisée le 13 avril, et qui a permis de suivre 3 spots en simultanément au cours d'une matinée. Une autre sortie était prévue le 23 mars et a dû être annulée le jour même en raison d'un vent fort rendant impossible toute observation de rapace.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Buse variable								
Autour des palombes								
Milan royal								
Milan noir								
Épervier d'Europe								
Circaète jean-le-blanc								
Busard Saint-Martin								
Busard cendré								
Aigle botté								
Faucon hobereau								
Bondrée apivore								
Prospections salariés		29/02	01/03 08/03 14/03 20/03	05/04 12/04	13/05	26/06 27/06	08/07 18/07 23/07 26/07 31/07	
Sortie bénévoles			23/03 (annulée)	13/04				

Parades
Ponte
Couvaison
Éclosion
Envol



Tableau 1 : Périodes d'activités des rapaces

3 RESULTATS DES INVENTAIRES

3.1 Espèces observées

Au total, 11 espèces de rapaces ont été recensées au cours des inventaires. Le tableau suivant précise leurs statuts juridiques et leur niveau de menace. Les quatre espèces visées par l'étude sont en gras.

Ces statuts se lisent comme ceci :

- Espèces protégées : protection à l'échelle nationale, par la loi.
- Directive Oiseaux : Echelle européenne. Les espèces inscrites à l'annexe 1 doivent faire l'objet de mesures de protection spécifique.
- Liste rouge : Ces listes harmonisées à toutes les échelles (jusqu'à l'échelle mondiale) définissent un statut de menace pour chaque espèce, réparti comme suit, du plus au moins grave :

CR : Espèce en danger critique d'extinction

EN : Espèce en danger

VU : Espèce vulnérable

NT : Espèce quasi-menacée

LC : Préoccupation mineure

Cependant, toutes les espèces observées n'étaient pas nicheuses. Cinq espèces ont niché dans la zone étudiée. Les espèces considérées comme « Nicheuses à proximité » ont été observées dans des secteurs en bordure immédiate de l'ENS du St-Rigaud (Ex : Roche d'Ajoux).

Enfin, les autres espèces ont été observées soit en migration (milans) ou au cours de la saison de reproduction mais sans indice de reproduction sur le site (Aigle botté).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Auvergne-Rhône-Alpes	Natura 2000	Espèce protégée	Statut ENS
Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	NT	EN	Annexe I	Oui	En chasse
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	LC	LC		Oui	Nicheur à proximité
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	LC	LC	Annexe I	Oui	Nicheur probable
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	LC	EN	Annexe I	Oui	Nicheur à proximité
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LC	LC		Oui	Nicheur certain
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	LC	LC	Annexe I	Oui	Nicheur probable
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LC	VU		Oui	Nicheur probable
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	NT		Oui	Nicheur possible
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	LC	LC		Oui	Nicheur à proximité
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	LC	LC		Oui	Nicheur à proximité
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	LC	LC	Annexe I	Oui	Migrateur
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	VU	NT	Annexe I	Oui	Migrateur

Tableau 2 : Statut des espèces recensées

Le tableau suivant précise par espèce le statut et, si nidification, le nombre de couples nicheurs possible/probable/certain. Les espèces nicheuses à proximité sont incluses dans le décompte.

- Possible : Oiseaux observé dans son milieu, chants.
- Probable : Parades nuptiales, couple formé, construction d'un nid.
- Certain : Visite d'un site de nid confirmé, transport de nourriture, jeunes observés.

Nom vernaculaire	Statut site	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur probable	Territoires nicheur certain
Aigle botté	En chasse			
Autour des palombes	Nicheur à proximité	1		
Bondrée apivore	Nicheur probable		1	
Busard Saint-Martin	Nicheur à proximité			1
Buse variable	Nicheur certain		3	1
Circaète Jean-le-Blanc	Nicheur probable		1	
Épervier d'Europe	Nicheur probable	1		
Faucon crécerelle	Nicheur possible	1		
Faucon hobereau	Nicheur à proximité	1		
Grand Corbeau	Nicheur à proximité	1		
Milan noir	Migrateur			
Milan royal	Migrateur			

Tableau 3 : Synthèse des effectifs recensés par espèce

Dans les paragraphes suivants, les effectifs recensés sont d'abord présentés par espèce, puis plusieurs cartes font la synthèse des résultats. Ces dernières présentent les observations réalisées (via des pictogrammes) et les territoires (cercles de couleur correspondant).

3.2 Statuts des espèces cibles

3.2.1 Aigle botté

Statut dans l'ENS	Nombre d'observations	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur probable	Territoires nicheur certain
En chasse	1	0	0	0

Tableau 4 : Statut de l'Aigle botté

Une seule observation d'Aigle botté a été effectuée cette année. Il s'agissait d'un oiseau en chasse au-dessus du massif du St Rigaud. Aucun comportement ne laissait penser qu'il niche à proximité, il s'agissait plus probablement d'un oiseau nichant en Saône-et-Loire.

3.2.2 Autour des palombes

Statut dans l'ENS	Nombre d'observations	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur probable	Territoires nicheur certain
Nicheur à proximité	3	1	0	0

Tableau 5 : Statut de l'Autour des palombes

Si aucun comportement observé ne permet d'attester de la nidification de l'espèce, l'observation d'une femelle adulte disparaissant dans le bois d'Ajoux en début de saison est un indice d'un possible cantonnement dans ce secteur.

3.2.3 Circaète jean-le-Blanc

Statut dans l'ENS	Nombre d'observations	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur probable	Territoires nicheur certain
Nicheur probable	11	0	1	0

Tableau 6 : Statut du Circaète

Un seul territoire potentiel de Circaète a pu être recensé avec l'observation d'un oiseau sortant d'un vallon boisé tôt le matin, en face nord-est du massif (vallon du ruisseau d'Aroy). Malheureusement aucun autre comportement dans ce secteur, ou sur l'ensemble de la zone d'étude n'a pu confirmer ces soupçons.

En revanche plusieurs observations d'oiseau en chasse sont à signaler en face ouest du massif du St-Rigaud, au-dessus de friches issues de coupes rases.

Une prospection hivernale serait nécessaire pour rechercher un éventuel nid et confirmer la présence d'un territoire occupé.



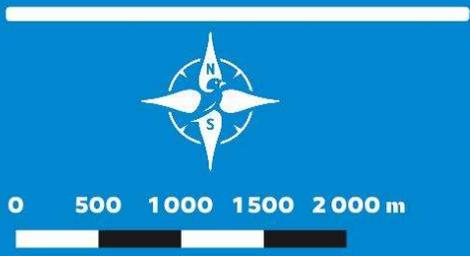
Figure 5 : Circaète Jean-le-Blanc - © Philippe Rouyer

Observations d'Aigle botte, Autour et Circaète

Légende

Observations

-  Aigle botté
-  Autour des palombes
-  Circaète Jean-le-Blanc



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Conception : Aurélien SALESSE (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)
 Date de réalisation : 2024-10-18

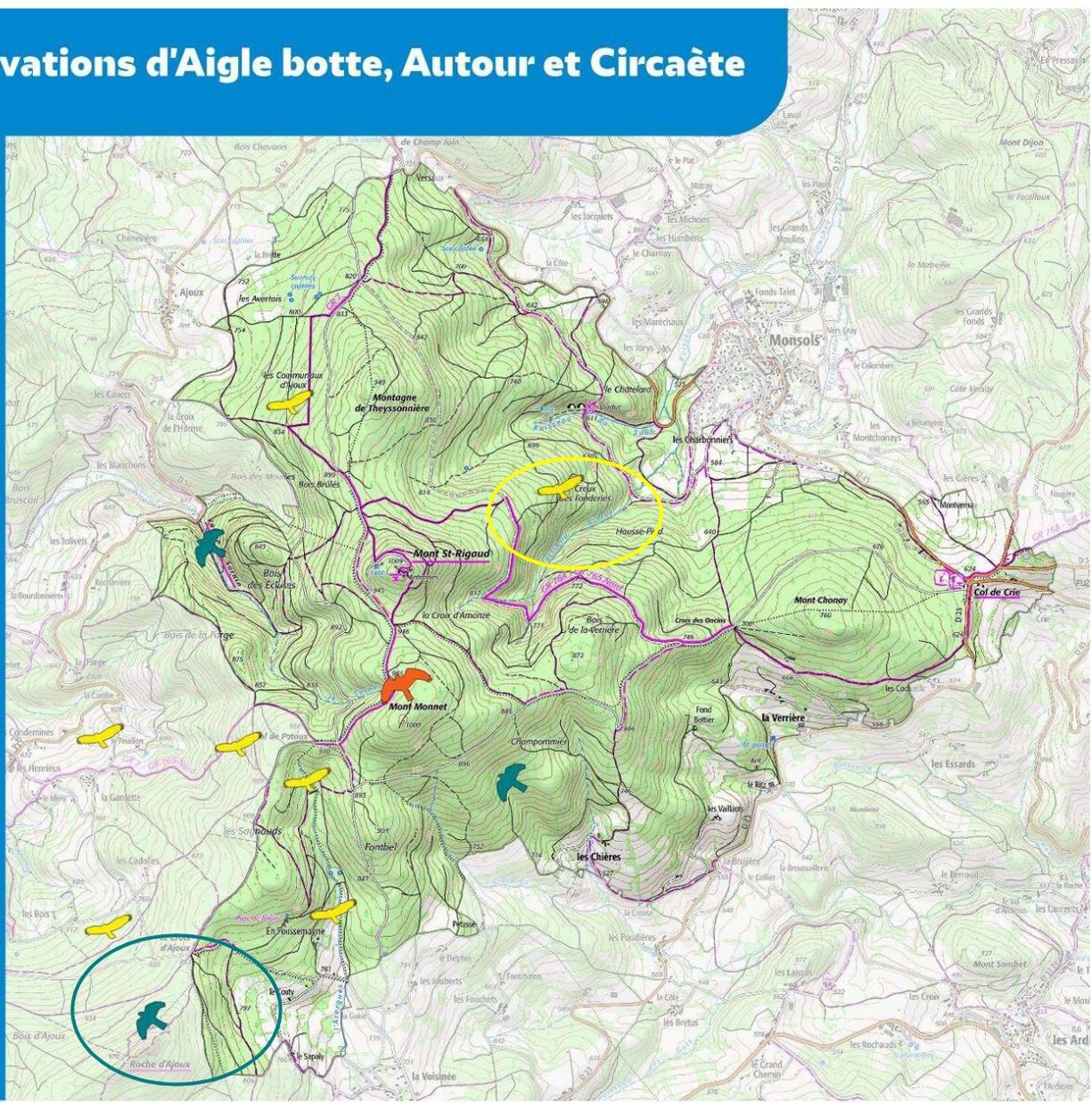


Figure 6 : Observations d'Aigle botté, Autour des palombes et Circaète en 2024

3.3 Autres rapaces forestiers nicheurs dans le massif du St-Rigaud

3.3.1 Bondrée apivore

Statut dans l'ENS	Nombre d'observations	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur probable	Territoires nicheur certain
Nicheur probable	5		1	

Tableau 7 : Statut de la Bondrée apivore

Un territoire de Bondrée apivore était probablement occupé à l'est de Propières (lieu-dit Le Peuillon), à l'extérieur de l'ENS. Un oiseau a été observé plongeant dans un bois le 18 juillet, période de présence de croissance des poussins, où les adultes doivent effectuer des allers-retours fréquents.

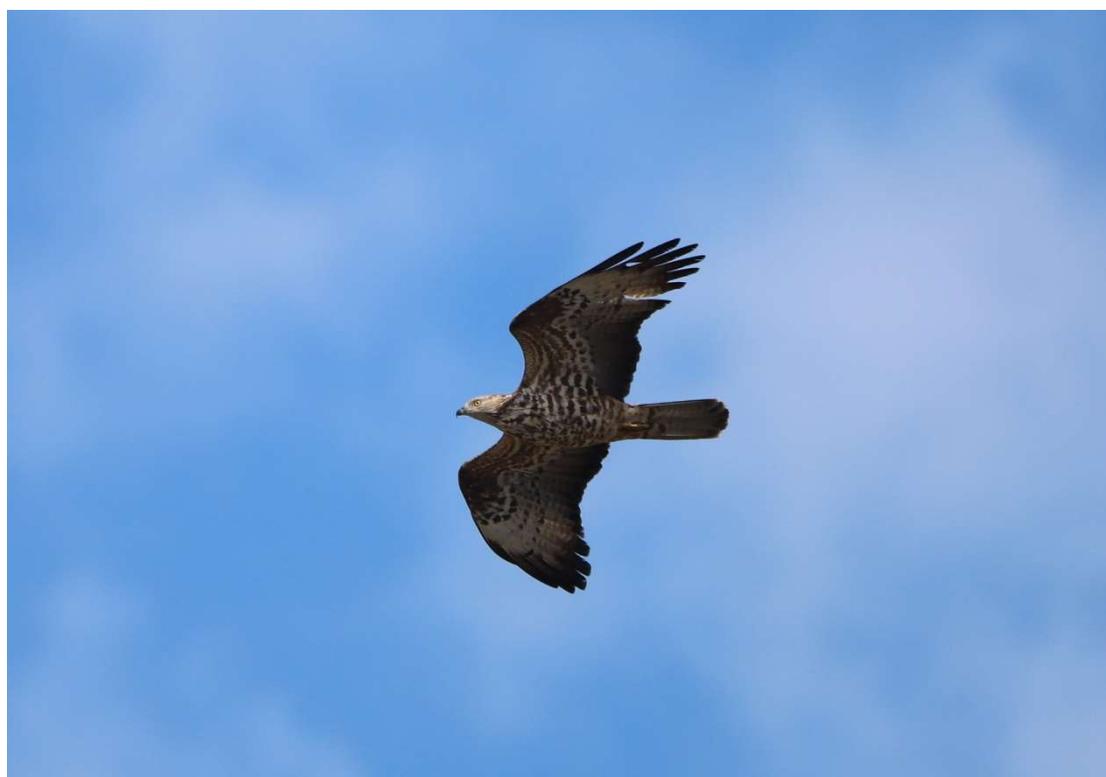


Figure 7 : Bondrée apivore

3.3.2 Buse variable

Statut dans l'ENS	Nombre d'observations	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur certain
Nicheur probable	58		3	

Tableau 8 : Statut de la Buse variable

Trois territoires potentiels de Buse variable ont été identifiés à l'intérieur de l'ENS du St-Rigaud. Des observations répétées de couples dans ces secteurs tout au long de la saison indique à minima un cantonnement mais ne permet pas d'identifier plus précisément la localisation d'un nid.

En revanche, un oiseau a été observé plongeant dans un bois en juillet au nord-est de Propières, mais à l'extérieur de l'ENS.

3.3.3 Epervier d'Europe

Statut dans l'ENS	Nombre d'observations	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur possible
Nicheur probable	10		1	

Tableau 9 : Statut de l'Épervier

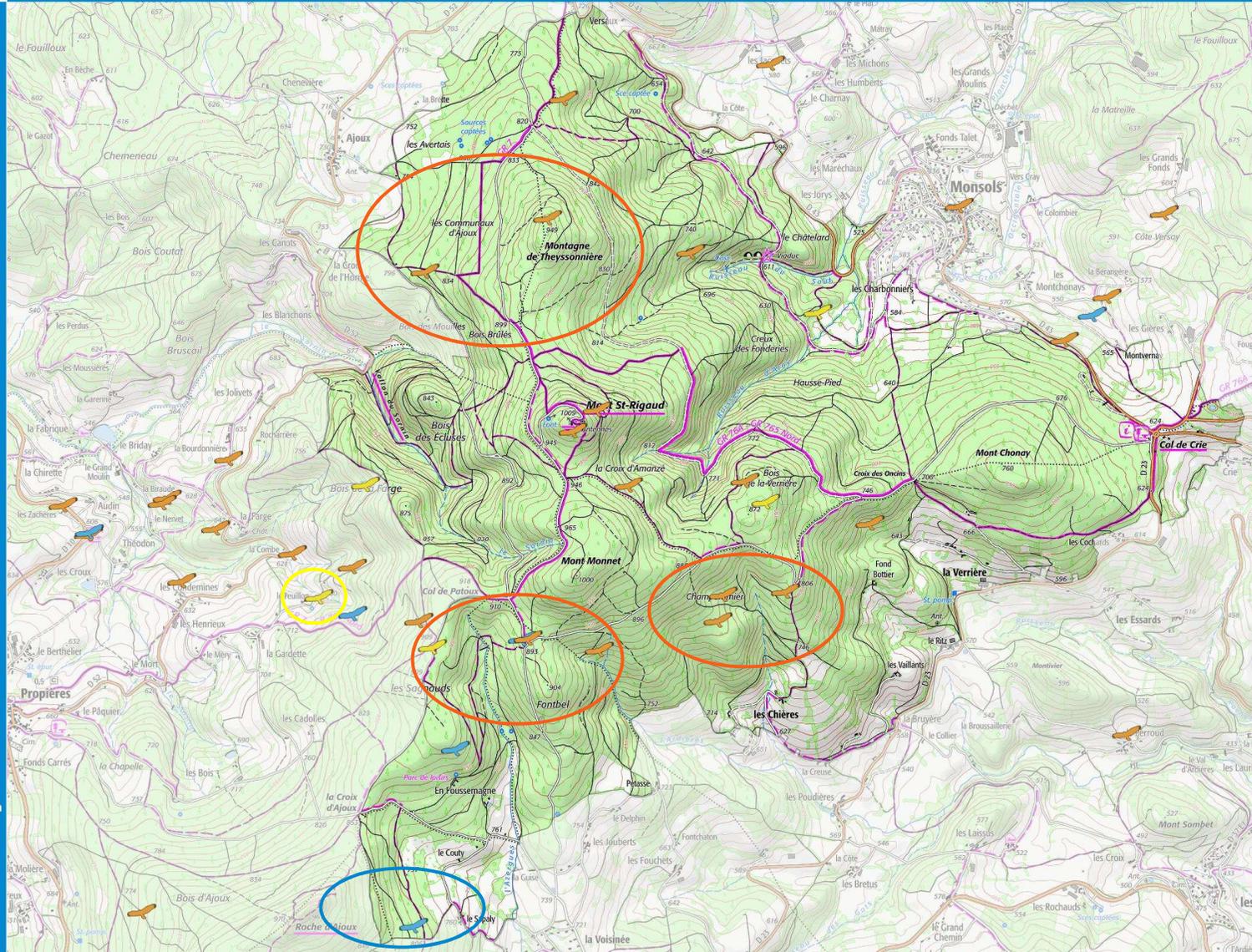
Un territoire d'Épervier semble avoir été occupé sur les pentes Est de la Roche d'Ajoux (au-dessus de la Tourbière du Couty). Un oiseau a été observé en train d'escorter un autre Épervier en début de saison, avant de retourner vers le couvert forestier.

Observations de Bondrée apivore, Buse variable et Épervier d'Europe

Légende

Observations

-  Bondrée apivore
-  Buse variable
-  Épervier d'Europe



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Conception : Aurélien SALESSE (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)
 Date de réalisation : 2024-10-21

Figure 8 : Observations de Bondrée apivore, Buse variable et Épervier d'Europe

3.4 Autres espèces forestières nicheuses hors zone d'étude

3.4.1 Busard St-Martin

Statut dans l'ENS	Nombre d'observations	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur probable	Territoires nicheur certain
Nicheur à proximité	5			1

Tableau 10 : Statut du Busard St-Martin

Plusieurs indices forts tendent à indiquer la présence d'un couple nicheur de Busard St-martin à l'ouest du massif du St-Rigaud.

Des oiseaux ont été observés plusieurs fois en chasse au-dessus de friches sur le versant ouest du massif, mais un mâle adulte a en plus été observé transportant une proie le 13 avril au nord de Propières. Cette dernière observation atteste clairement d'une nidification en cours dans les environs de Propières.



Figure 9 : Busard St-Martin

3.4.2 Grand corbeau

Statut dans l'ENS	Nombre d'observations	Territoires nicheur possible	Territoires nicheur probable	Territoires nicheur certain
Nicheur à proximité	5			

Figure 10 : Statut du Grand corbeau

Bien que n'étant pas un rapace, les mouvements de Grand corbeau ont aussi été suivis avec attention. Cette espèce niche en effet en milieu forestier, mais il n'a pas encore été possible de trouver de nid occupé dans le Beaujolais, malgré des observations fréquentes.

Dans le massif du St-Rigaud, les seuls oiseaux observés étaient simplement en vol et ne permettent pas de conclure à la présence d'un couple nicheur dans le massif ; En revanche, un adulte a été observé transportant des brindilles au pied du Mont Tourvéon. Il est donc probable qu'un couple ait niché dans ce secteur en 2024.

4 PROPOSITIONS D' ACTIONS

4.1 Recherche de nids de rapaces en hiver

En complément de la recherche de couples cantonnés au printemps, la recherche de nids de rapaces en hiver est le seul moyen de confirmer de façon absolue la nidification d'une espèce.

Pour cela, il serait nécessaire de quadriller de façon exhaustive les boisements feuillus du massif et d'y recenser tous les nids de rapaces présents, puis de vérifier l'occupation au cours du printemps suivant depuis un versant offrant une vue directe sur ce nid, en évitant à tout prix une visite sous l'arbre pendant la nidification pour éviter tout dérangement.

Dans le cas particulier du Circaète jean-le-Blanc, qui niche plutôt dans des pins, une recherche hivernale de nid devra commencer par un repérage des boisements de pins dans le secteur du vallon du ruisseau d'Aroy).

4.2 Rencontre avec les propriétaires

Ce n'est qu'après la découverte de nids et la confirmation de la nidification que la rencontre avec les propriétaires des parcelles concernées pourra être envisagée.

La protection directe des nids passe généralement par un gel de toute activité dans une périmètre défini, lors de la saison de nidification. La période variera selon la biologie de l'espèce. De la même manière, le périmètre peut être plus ou moins grand en fonction de la sensibilité de l'espèce au dérangement mais sera généralement compris entre 100 et 300m de rayon autour du nid.

5 CONCLUSION

Le travail réalisé cette année a permis d'identifier la présence potentielle de 4 espèces de rapaces nicheurs au sein de l'ENS du St-Rigaud. Si cette diversité peut apparaître faible, la présence d'espèces aussi patrimoniales et exigeantes que le Circaète ou l'Autour est un résultat positif. Néanmoins, ce constat n'est pas non plus surprenant au regard des exigences écologiques des oiseaux et de la nature des milieux forestiers dominant le massif.

Compte-tenu de la taille des rapaces forestiers, il leur est nécessaire de trouver des arbres avec des branches suffisamment solides et présentant un houppier assez large pour supporter le poids d'un nid aussi lourd et volumineux. Or ces exigences sont incompatibles avec la physionomie des arbres présents au sein des plantations de Douglas majoritaires dans le St-Rigaud. La sylviculture du Douglas vise la production de bois de construction, avec des arbres d'avenir plutôt jeunes et sans fourches (pour éviter les nœuds) et donc peu susceptibles d'accueillir un nid de rapace.

Les boisements feuillus, et principalement les hêtraies, concentrent donc une grande partie de la biodiversité forestière (et pas seulement les rapaces) du massif du St-Rigaud. Un travail accru de recensement des parcelles existantes, d'inventaire des richesses écologiques et surtout de concertation avec les propriétaires est indispensable. Ces oasis de biodiversité forestière sont les seules garanties d'une nature encore présente dans ce massif qui est encore le mieux conservé dans le Beaujolais vert.